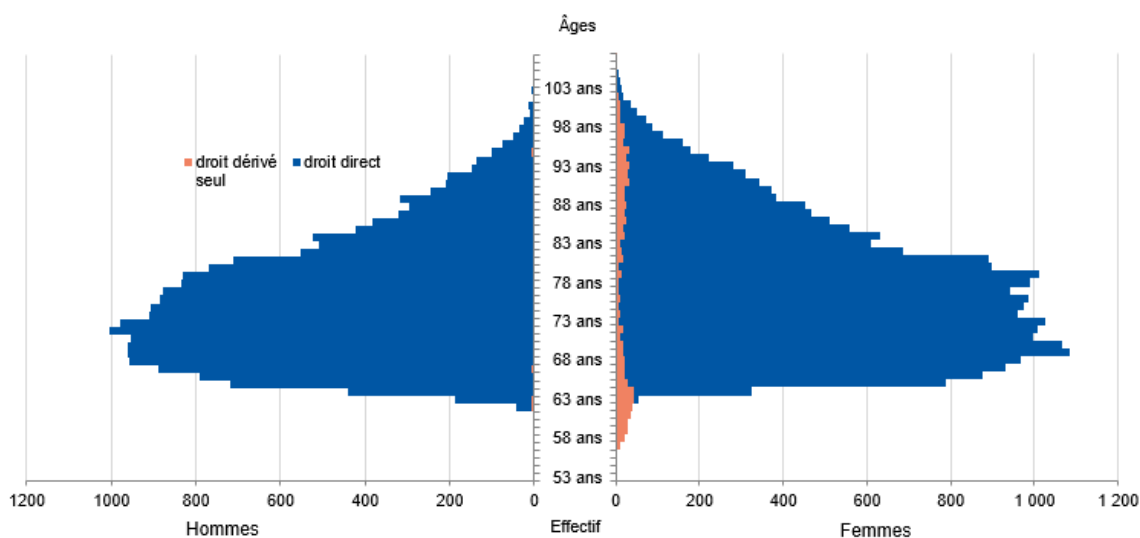


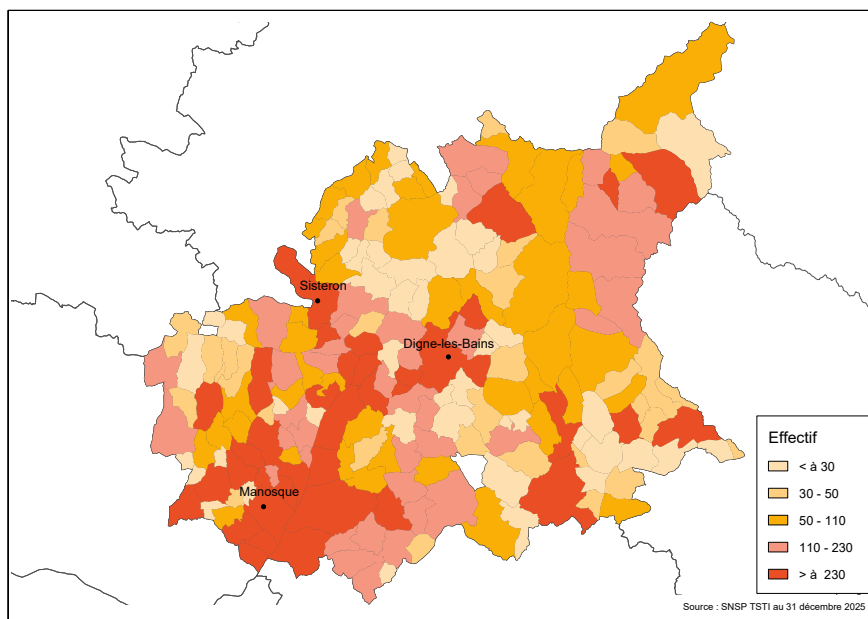
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 099	1 702	2 801
Droits directs (retraites personnelles)	1 011	1 156	2 167
Droits dérivés (retraites de réversion)	88	546	634
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	102	156	258
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	237	73	310
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,4 ans	64,0 ans	63,7 ans
Droits dérivés	76,0 ans	75,4 ans	75,5 ans
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	20 282	24 307	44 589
Retraités percevant un droit direct seul	19 544	17 727	37 271
Retraités percevant un droit dérivé seul	78	937	1 015
Retraités percevant les deux à la fois	660	5 643	6 303
Minimum vieillesse ⁽²⁾	4,9%	5,4%	5,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	4 202	1 145	5 347
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,3 ans	75,6 ans	75,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	979 €	761 €	860 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	20,5%	46,1%	34,2%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Manosque			
Nombre total de retraités	2 301	3 199	5 500
Retraités percevant un droit direct seul	2 223	2 250	4 473
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	146	151
Retraités percevant les deux à la fois	73	803	876
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,7%	7,2%	7,0%
Digne-les-Bains			
Nombre total de retraités	1 789	2 472	4 261
Retraités percevant un droit direct seul	1 734	1 802	3 536
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	80	84
Retraités percevant les deux à la fois	51	590	641
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,5%	6,4%	7,3%
Sisteron			
Nombre total de retraités	889	1 138	2 027
Retraités percevant un droit direct seul	855	773	1 628
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	59	60
Retraités percevant les deux à la fois	33	306	339
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,4%	8,3%	6,6%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".